

EXTRAIT DU REGISTRE
**DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE D'ALBA LA ROMAINE**

Séance du 03 octobre 2011

L'an deux mille onze et le trois octobre à 20 heures 30, le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Mr Pierre MAURIN.

Date de convocation : le 23 septembre 2011.

*Nombres de membres du Conseil Municipal : 15 en exercice : 15 présents : 15
votants : 15*

**Présents : M. MAURIN – CHAUSSIGNAND – JOLLIVET - TESTON –
CROZIER – AUZAS - BEUGNET – BOUAZZA - CORNET – FIALON -
HILAIRE - SALA – VERNET – VOLLE – DELAUZUN.**

Excusés :

Mme SALA Nathalie a été élue secrétaire.

Objet : DM1 Budget général – Virement de crédits.

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité des membres présents décide d'apporter les modifications budgétaires suivantes au BP 2011 du Budget Général :

1°) Section d'investissement :

Prog	Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
OFI	001	Déficit d'investissement reporté	-34,79	
OFI	1068	Excédent de fonctionnement capitalisé		+ 52,21
OFI	020	Dépenses imprévues	+34,79	
OFI	10223	TLE		-52,21

.../...

2°) Section de fonctionnement :

Article	Intitulé	Dépenses	Recettes
002	Excédents antérieurs reportés		+ 0,12
022	Dépenses imprévues	-0,12	

Le Conseil Municipal charge son Maire de réaliser toutes les démarches nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré à ALBA-LA-ROMAINE le 3 octobre 2011.

POUR COPIE CONFORME,
Alba La Romaine, le 4 octobre 2011.
LE MAIRE
Pierre MAURIN